

Décision Générale colonial

Décision n° 1020 10 septembre 1947

n° 1020 10

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 10 septembre 1947
Numéro JO n° 9 du 30/09/1947	Date du numéro 30 septembre 1947

TEXTE INTÉGRAL

Sont reclassés aux échelons ci-après, les nommés : Djama Mahmoud, 8° échelon, est reclassé 9°échelon; Aden Samatar, 4° échelon, est reclassé 7° échelon : Ibrahim Warsama, 1er échelon, est reclassé 3°échelon. pour services effectués dans l'armée et dans la milice. La présente décision porte effet administratif pour compter du 1er janvier 1947 et effet pécuniaire pour compter du 1er juillet 1947.